

CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE 2018

En cas de doute sur le type de ligne emprunté par mon enfant, je contacte le transporteur dont le nom figure sur l'abribus

QUEL TARIF ?
Année scolaire 2018-2019

	Montants TTC payables en 3 fois	Montants TTC à la charge des familles après subvention départementale
Primaires RPI* ou assimilé**	50 €	50 €
Primaires hors RPI* ou assimilé**	100 €	100 €
Collégiens	100 €	100 €
Lycéens	150 €	350

*Regroupement pédagogique intercommunal **commune fusionnée ou dont l'école a été fermée

COMMENT S'INSCRIRE ?



Listes des Circuits spéciaux bénéficiant de la carte « Scol'R » :

Circuits gérés par la Communauté de Communes Des 2 Morin :

- RPI St Siméon, St Rémy de la Vanne
- RPI Orly S/Morin, La Trétoire
- RPI Doue, St Germain S/Doue
- RPI Chauffry, St Denis les Rebais
- RPI St Cyr S/Morin, St Ouen S/Morin
- RPI Verdelot, Villeneuve S/Bellot
- RPI Montdauphin, St Barthélémy, Montolivet
- Commune de Bellot
- RPI Sablonnières, Hondevilliers, Boitron
- SEGPA du Collège Campin de la Ferté Gaucher
- Collège Les Creusottes de Villeneuve S/Bellot pour les enfants de La Trétoire et le Haut de Bellot

Circuits gérés par les communes :

- RPI Chartranges, Leudon en Brie, St Mars Vieux Maisons, Choisy en Brie,
- RPI La Chapelle Moutils, Lescherolles, St Martin des Champs, Meilleray

SUR CIRCUIT SPECIAL CARTE SCOL'R

Il vous faut vous connecter sur le site internet: « seine-et-marne.fr » **attention les inscriptions pour 2018-2019 seront ouvertes à partir du 13 Juin 2018**, choisir « Cadre de vie et transport » ensuite « Transports scolaires, priorité au service ! » ensuite choisir « La carte Scol'R » descendre tout en bas dans le paragraphe comment s'inscrire :

➡ En ligne et ➡ Nouvel Inscription
Suivre la démarche

Pour un renouvellement choisir :

➡ Renouvellement

Vous devrez vous munir de votre identifiant et de votre mot de passe

Si vous n'avez pas d'ordinateur ou de connexion vous pouvez vous adresser à la Communauté de Communes des 2 Morin ou auprès de votre Mairie qui pourront vous fournir un exemplaire papier à renvoyer par la poste avec votre règlement.

SUR CIRCUIT REGULIER CARTE IMAGIN'R

Il vous faut vous connecter sur le site internet : www.navigo, **attention les inscriptions pour 2018-2019 seront ouvert à partir du 15 Juin 2018**, sur la page d'accueil vous choisissez « Commander une carte » pour un premier achat ou « Recharger ma carte » pour un réabonnement.

Si vous n'avez pas d'ordinateur ou de connexion vous pouvez vous adresser soit dans les gares ou chez le transporteur TRANSDEV/MARNE et MORIN/DARCHE GROS.



Attention si format papier ne pas oublier de le faire valider pour l'établissement scolaire.



Le règlement peut-être fait en plusieurs fois sur internet ou papier. Faire attention lors du déroulement des instructions.

Pour les enfants handicapés il existe des transports, il s'agit de « Transports Adaptés ».

Merci de vous rapprocher soit :

Le Département - 01.64.14.77.77 btph@departement77.fr

La MDPH 77 - 01.64.19.11.40 contact@mdph77.fr

Pour tous renseignements vous pouvez contacter soit :

Le département au 01.64.14.77.77 ou adresse mail bureauoffrescolaire@departement77.fr

La Communauté de Communes des 2 Morin au 01.64.65.21.51 ou c.charloteaux@cc2m.fr

Transdev-Darce Gros Coulommiers 01.64.04.15.22

Transdev-Marne et Morin La Ferté Sous Jouarre 01.60.22.43.57